



Populations autochtones vivant en milieu urbain et migrations : défis et opportunités

La question des populations autochtones vivant en milieu urbain et des migrations fera l'objet d'une demi-journée de débat le 21 mai, dans le cadre de la sixième session de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones, qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 14 au 25 mai.

Même si la majorité d'entre eux vit encore en zone rurale, les peuples autochtones ont de plus en plus tendance à émigrer vers des zones urbaines, que ce soit ou non de plein gré. Ceci ne fait que refléter la tendance mondiale à l'urbanisation, qui fait que la plus grande partie de la population du monde vivra bientôt dans des villes.

Les facteurs qui contribuent à la migration des peuples autochtones vers les villes comprennent la dépossession des terres, la pauvreté, la militarisation, les catastrophes naturelles, l'impossibilité de trouver un emploi, la détérioration des économies de subsistance traditionnelles auxquelles ne se substitue aucune alternative viable et la perspective de trouver mieux à la ville.


Défis

Dans le monde entier, les peuples autochtones sont soumis à une série de facteurs économiques et sociaux qui ont une incidence sur leurs droits fondamentaux. En général, ils n'ont que peu accès à l'éducation, vivent sur des terres exposées aux catastrophes naturelles, avec un assainissement insuffisant, voire absent, et un accès limité ou inexistant aux services de santé. Tout cela explique un niveau plus bas de productivité et de revenus au sein de ces populations. En même temps, leur influence politique reste très limitée, ce qui signifie qu'ils ne peuvent compter sur le système politique pour améliorer leur condition.

Les peuples autochtones qui migrent vers des zones urbaines sont confrontés à des défis particuliers (et qui s'additionnent souvent), où le chômage, un accès limité aux services et un logement inadéquat figurent en bonne place. De plus, les populations autochtones vivant en milieu urbain peuvent être victimes de discrimination et éprouver de la difficulté à préserver leur langue, leur identité et leur culture et à les transmettre aux générations suivantes, ce qui peut avoir pour effet une perte de l'héritage et des valeurs autochtones.

Beaucoup de jeunes autochtones se retrouvent pris dans une sorte de « no man's land », entre une société urbaine qui ne les accepte pas tels qu'ils sont et leur propre communauté qui, trop souvent, n'arrive pas à leur offrir les opportunités qu'ils souhaitent et dont ils ont besoin.





« Le déplacement forcé de nombreuses communautés autochtones suite à des projets de développement débouche sur un appauvrissement extrême et contribue à la dérive urbaine. Dans les villes, les disparités entre les populations autochtones et les autres sont considérables dans tous les domaines quantifiables : salaires inférieurs, chômage, compétences et éducation insuffisantes, mauvaise santé, logements insalubres, condamnations criminelles. Ils vivent dans des établissements humains où règne la pauvreté, sans bénéficier du soutien de la communauté et de la culture traditionnelles. »ⁱ

Opportunités

L'émigration peut être une expérience positive, cependant, car elle offre davantage d'opportunités et de meilleures chances aux peuples autochtones dans les domaines de l'emploi et de l'éducation. Les revenus perçus par les populations autochtones vivant en milieu urbain servent souvent à aider les familles restées dans les communautés d'origine.

Dans certains cas, les peuples autochtones ont été en mesure de s'adapter et d'améliorer leur situation, de préserver leur identité tout en profitant au maximum des avantages qu'offre une société urbaine. Un auteur autochtone se sert du terme « edgewalker » (« celui qui marche en lisière ») pour décrire ces jeunes de la région du Pacifique :

« Parmi les peuples du Pacifique, [ceux qui marchent en lisière] font partie d'une génération qui a maîtrisé les compétences nécessaires pour adopter des identités situationnelles leur permettant de glisser des contextes autochtones traditionnels aux mondes de la technologie et de l'information. »ⁱⁱ

Recommandations

Une réunion récente de l'ONU traitant des populations autochtones vivant en milieu urbain et des migrations a mis en lumière l'importance de politiques *culturellement spécifiques* en matière de santé, de logement, d'éducation et d'emploi afin que les progrès enregistrés dans ces domaines profitent également aux peuples autochtones.

« Il ne suffit pas que les jeunes autochtones aillent à l'école, il faut aussi que l'école ait une signification culturelle et symbolique et qu'elle intègre la diversité au lieu de reproduire le racisme et la discrimination. »ⁱⁱⁱ

La Réunion du groupe d'experts internationaux qui s'est tenue à Santiago du Chili à la fin mars a également insisté sur la nécessité, pour les autorités concernées, de comprendre les identités multiples des peuples autochtones vivant en zone urbaine et la relation qu'ils continuent d'entretenir avec leurs terres traditionnelles, les ressources naturelles et l'environnement rural. En ce sens, les autochtones ne devraient pas être divisés en populations urbaines ou rurales mais être considérés comme des individus qui possèdent des droits et une identité culturelle commune et qui s'adaptent en fonction des circonstances et du milieu dans lequel ils vivent.

On a également relevé le fait que l'impact des zones urbaines sur les populations autochtones varie grandement. Certaines sont capables de s'adapter et d'améliorer considérablement leur situation sans perte d'identité culturelle; dans d'autres cas, les peuples autochtones sont victimes de discrimination, de violences, d'exclusion, etc. La conclusion de la réunion fut que l'urbanisation est un phénomène qui requiert notre attention immédiate et que les Etats ont l'obligation de veiller à ce que les peuples autochtones ne soient pas déplacés de force ni chassés de leurs terres d'origine et qu'ils ne subissent pas de discrimination en milieu urbain.





Exemples nationaux

Au **Mexique**, où la population autochtone comptait environ 12,4 millions d'individus en 2000 (12 % de la population totale), pratiquement un autochtone sur trois vit en ville.

* Le taux d'analphabétisme au sein des populations autochtones vivant en milieu urbain est quatre fois plus élevé que chez les citoyens non autochtones.

* Les autochtones vivant dans des villes abandonnent souvent l'école plus tôt que leurs condisciples non autochtones, afin de trouver du travail. Cela mène à une situation où les emplois qui s'offrent à eux sont peu spécialisés et piètrement rémunérés et où 50 pour cent de la population autochtone gagne un salaire mensuel inférieur à une fourchette de 150 à 300 dollars.

* Les autochtones vivant en milieu urbain occupent en général des logements de moindre qualité. Un tiers des logements autochtones de Mexico n'ont qu'une seule pièce, et une proportion importante de logements autochtones comporte des feuilles d'amiante (16,1 pour cent contre 9 pour cent pour les logements non autochtones).^{iv}

Aux **Philippines**, les autochtones migrent souvent vers les villes suite à la perte de leurs moyens de subsistance, à l'absence de services sociaux ou à des conflits tribaux. Étant donné leur manque d'éducation et de compétences, ils sont souvent confrontés au chômage et à la pauvreté. Par exemple, dans la ville de Baguio, au nord des Philippines (où 60 pour cent de la population est constituée d'autochtones de la région de Cordillera), on estime que 65 pour cent des immigrants autochtones souffrent d'une pauvreté extrême.^v

En Afrique, les migrations forcées vers les zones urbaines sont souvent dues à la perte de terres suite à la création de parcs nationaux, à la construction de barrages, à des projets miniers ou à d'autres projets de développement.


En **Tanzanie**, 90 pour cent des Masai de sexe masculin qui ont émigré à Dar es Salaam, capitale du pays, se retrouvent à travailler comme gardes de sécurité, gagnent environ 40 dollars par mois et ne peuvent très souvent se permettre de vivre que dans les bidonvilles aux abords de la ville.^{vi}

En **Inde**, où l'on estime que les peuples autochtones (appelés aussi « tribus répertoriées ») constituent 8,2 pour cent de la population totale, les migrations autochtones vers les villes ont été involontaires aussi bien que volontaires (et ce, de plus en plus, par exemple pour bénéficier d'une meilleure éducation). Les effets négatifs de la migration vers les villes des peuples autochtones comprennent entre autres l'érosion culturelle, la disparition de la langue, l'exploitation et la discrimination.^{vii}

Au **Canada**, on estime que plus de 50 pour cent de la population autochtone vit à présent dans des villes^{viii}, les raisons invoquées étant la famille ou le logement, ainsi que l'éducation (pour ceux qui émigrent des réserves) et l'emploi (pour ceux qui émigrent d'une ville à l'autre). La population autochtone démontre un haut niveau de mobilité d'une ville à l'autre ou entre villes et réserves, ce qui peut avoir un effet perturbateur sur la fourniture de programmes sociaux comme la santé, l'éducation et le soutien familial.^{ix}

ⁱ Joji Cariño, "Indigenous Peoples, Human Rights And Poverty", *Indigenous Perspectives*, Volume 7, Number 1, April 2005





ⁱ Anne-Marie Tupuola, “Pasifika Edgewalkers: Urban Migration, Resilience and Indigenous Trans-cultural Identities”, Expert Group Meeting on Urban Indigenous Peoples and Migration, 27-29 March 2007

ⁱ Pablo Yanes, “Equality in Diversity: Agenda for the Urban Indigenous Peoples in Mexico”, Expert Group Meeting on Urban Indigenous Peoples and Migration, 27-29 March 2007

ⁱ *ibid*

ⁱ Geraldine Cacho and Joan Carling, “The Situation of Poor Indigenous Peoples in Baguio City -the Philippines”, *Indigenous Affairs*, 4-4/02, IWGIA

ⁱ Johnson ole Kaunga, “The living and Working Conditions of Urban-based indigenous Peoples: The Case of the Maasai of Tanzania”, *Indigenous Affairs*, 4-4/02, IWGIA

ⁱ Khetoho Enatoli Sema, “Indigenous Peoples in India: Struggle for Identity, Equality and Economic Progress”, Expert Group Meeting on Urban Indigenous Peoples and Migration, 27-29 March 2007

ⁱ Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights and fundamental freedoms of indigenous people, Mission to Canada, 2 December 2004 (E/CN.2/2005/88/Add.3)

ⁱ Stewart Clatworthy and Mary Jane Norris, “Aboriginal Mobility and Migration in Canada: Trends, Recent Patterns and Implications, 1971 – 2001, Expert Group Meeting on Urban Indigenous Peoples and Migration, 27-29 March 2007

